

Zeitschrift: Défis / proJURA
Band: 7 (2009)
Heft: 21: Les innovations

Artikel: Développement régional autour de Moval
Autor: Seid, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Développement régional autour de Moval

La mise en service du TGV Rhin-Rhône est programmée pour le 11 décembre 2011. Cette arrivée est indéniablement un facteur essentiel de développement pour l'ensemble du nord Franche-Comté mais aussi pour les cantons suisses voisins.

Par Alain Seid

Président de la chambre de commerce et d'industrie du Territoire de Belfort

Afin de bien connaître les attentes et les besoins des entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort a décidé de mener une enquête au cours du premier semestre 2009. Cette enquête a été réalisée par e-mailing mais aussi par le biais de notre site internet. Le nombre de réponse ainsi que la qualité de ces réponses ont montré l'implication des entreprises sur cette thématique ainsi que le besoin d'avancer en parfaite et étroite collaboration entre tous les acteurs économiques locaux.

La contribution de chacun pour réussir

De cette enquête est rapidement ressortie la nécessité pour les entreprises de pouvoir rejoindre Paris avant 9

heures le matin, mais aussi de pouvoir disposer de services tels que de la restauration, des commerces, voire des services administratifs.

C'est une des raisons pour laquelle je me suis particulièrement investi dans ce dossier et ai pris la présidence du «club TGV». Ce club lancé à l'initiative de la SNCF et du Conseil Régional de Franche Comté a pour vocation de faire émerger des projets de développement qui résulteraient de l'arrivée sur notre territoire du TGV. C'est aussi un lieu où les entreprises peuvent poser directement des questions à la SNCF et obtenir rapidement des réponses.

Conscient que le développement économique ne peut se faire que s'il y a concertation et réunion de toutes

les forces vives, j'ai dès la première réunion de ce club insisté pour que les entreprises suisses participent activement à cette réflexion. En effet, ce ne sera que par la contribution de chacun que nous réussirons ensemble à impulser une dynamique qui contribuera à l'intérêt de tous.

Créer un nouvel espace de vie

Afin d'anticiper sur cette arrivée et de pouvoir dans les années à venir être capable d'accueillir de nouvelles entreprises qui souhaiteraient profiter du développement qu'amènera cette infrastructure, les collectivités locales, Conseil Général du Territoire de Belfort et Communauté d'Agglomération de Belfort et du Pays de Montbéliard, ont décidé de créer autour de la





future gare TGV des zones d'aménagement concertée (ZAC TGV, ZAC des Plutons et Technoland II)

Après cinq années de concertation, d'études préalables et d'enquêtes publiques, les travaux d'aménagement d'une ZAC ont été lancés dès l'automne 2008 afin que la desserte de la gare puisse être opérationnelle dès l'ouverture de la ligne grande vitesse.

La particularité de ce projet réside dans le fait que nous sommes en fait en train de créer un nouvel espace de vie, nouvel espace situé entre Belfort, Montbéliard et Délémont. Cet espace est appelé « site médian ». En effet, le bassin d'emploi de Belfort-Montbéliard, véritable bassin de vie tant par ses caractéristiques économiques que sociales n'a cependant pas de réelle existence administrative, car étant partagé entre trois départements ! L'économie ne connaissant pas les frontières, les politiques ont eu l'intelligence de donner vie à ce site médian sur lequel doit également s'implanter le futur grand hôpital de Belfort-Montbéliard.

Fédérer les volontés

Il est intéressant de suivre l'évolution de ce dossier car on note concrètement que c'est de la volonté partagée des acteurs que peut naître le développement économique. Autour d'un projet se conjuguent alors toutes les énergies et c'est cette conjugaison qui provoque projets, innovations, etc.... Il est vrai que nous avons bénéficié d'un appui formidable en la personne de Jean-Pierre Chevènement. Dès le début, il s'est fait le porteur de cette liaison ferroviaire et y a mis toute son énergie afin de convaincre un état français encore très centralisé autour de Paris.

Mais c'est vraiment autour d'un projet de territoire qu'a pu se fédérer les volontés. Chacun, de quelque bord politique qu'il soit s'est retrouvé autour de l'arrivée du TGV et plus encore autour de ce qui devenait nécessaire de faire si nous voulions quelque peu tirer des conséquences positives de cette arrivée.

Ainsi, d'un projet de ligne ferroviaire est né l'idée d'une gare, puis d'une zone d'activité autour de cette gare et donc d'un espace économique qui plus est devra se situer à « égale » distance des deux grandes agglomérations, entre Peugeot et Alstom - General Electric... Un site médian sur lequel on a ensuite décidé d'implanter un hôpital. Et demain... ? Mais plus loin que l'implantation d'outils économiques, plus loin que la création d'un nouvel espace, ce projet a véritablement initié un nouvel état d'esprit entre les acteurs locaux. Il nous a obligé à construire ensemble, à envisager un espace commun qui jamais n'aurait pu se faire. L'arrivée de la LGV a contribué à élaborer une zone de vie commune et nous motive aujourd'hui à nous rapprocher.

Nécessité d'une infrastructure performante

Le commerce ne peut se faire s'il n'existe pas de liaison rapide et sûre entre pôle d'affaire. C'est pourquoi je reste persuadé qu'il ne peut y avoir de développement économique d'une région sans infrastructure performante et plus encore s'il n'y a pas de croisement ou de nœud d'infrastructures. Il ne sert à rien de se trouver au bord d'une autoroute ou d'une ligne ferroviaire si le territoire ne dispose pas d'une sortie ou d'une gare. Une gare seule n'engendre pas forcément de développement.

Il est donc nécessaire de travailler à la mise en œuvre de réseau et seuls des réseaux produiront de nouvelles ressources. Notre région dispose d'une autoroute vers Paris, Lyon, Bâle et Francfort. La mise en place d'une liaison vers la Suisse (Neuchâtel - Bienne - Belfort - Vesoul) sera un nouvel atout pour nos deux territoires tout comme d'ailleurs l'arrivée de la ligne Bienne - Belfort par le rail. Cette ligne pourrait se compléter au nord par une liaison avec les Vosges. N'oublions pas non plus que nous disposons d'un aéroport international (Bâle - Mulhouse - Fribourg) ainsi que d'un canal, certes pas encore au grand gabarit. Autant d'atouts qui doivent contribuer à mettre en avant nos forces industrielles et faire que notre espace allant des Vosges aux Plateaux jurassiens y trouve un nouveau potentiel.

Je crois beaucoup en les territoires et en les hommes des territoires. Ne laissons pas des barrières administratives freiner les relations entre ces territoires car ces barrières freinent aussi et surtout l'innovation dont savent faire preuve les hommes pour enrichir leurs espaces.

Toutes les caractéristiques de l'attractivité me semblent à présent être réunies. A nous, ensemble de ne pas laisser passer cette chance et de travailler par-dessus les frontières. Voilà un beau « défi » !

